

## Redevance d'amarrage sur pontons Port Principal Tarifs 2016

Tarifs exprimés en Euros, applicables du 1er janvier au 31 Décembre 2016  
Toute journée commence à midi et finit le lendemain à midi. Toute journée entamée est due.

TVA Inclusive au taux de 20 %

Catégorie	Longueur Hors tout *	Largeur Hors tout maximum	FORFAIT ANNUEL	TARIFS VISITEURS			
				Trimestriel (2)(3)	Mensuel (3)	Hebdomadaire(3)	Journalier
A	Inf. à 5m	2.15	974,00	395,00	271,00	85,00	17,50
B	5,01 à 5,50m	2.30	1040,00	421,00	288,00	90,00	18,50
C	5,51 à 6m	2.45	1170,00	475,00	304,00	95,00	19,50
D	6,01 à 6,50m	2.60	1299,00	527,00	321,00	101,00	20,50
E	6,51 à 7m	2.70	1427,00	579,00	339,00	106,00	21,50
F	7,01 à 7,50m	2.80	1620,00	658,00	355,00	111,00	22,50
G	7,51 à 8m	2.95	1752,00	711,00	372,00	116,00	23,50
H	8,01 à 8,50m	3.10	1945,00	790,00	389,00	123,00	24,50
I	8,51 à 9m	3.25	2140,00	869,00	406,00	128,00	25,50
J	9,01 à 9,50m	3.40	2332,00	947,00	439,00	138,00	27,50
K	9,51 à 10m	3.55	2528,00	1027,00	473,00	149,00	30,00
L	10,01 à 10,50m	3.70	2719,00	1105,00	524,00	164,00	33,00
M	10,51 à 11m	4.00	2915,00	1184,00	558,00	175,00	35,50
N	11,01 à 11,50m	4.15	3109,00	1263,00	591,00	185,00	37,50
O	11,51 à 12m	4.30	3303,00	1342,00	625,00	196,00	39,50
P	12,01 à 12,50m	4.45	3495,00	1420,00	676,00	211,00	42,50
Q	12,51 à 13m	4.60	3692,00	1500,00	726,00	227,00	45,50
R	13,01 à 13,50m	4.75	3923,00	1579,00	777,00	243,00	48,50
S	13,51 à 14m	4.90	4119,00	1658,00	811,00	254,00	50,50
T	14,01 à 16m	5.20	4308,00	1734,00	862,00	270,00	53,50
U	Par mètre en plus sur la longueur ou 0.50 sur la largeur		284,00	108,00	136,00	43,00	9,00
V	<b>Multicoques</b>		Application du coefficient 1,8 du forfait annuel				
Système dock pneumatique coque rigide (places limitées): prix selon la catégorie (Longueur Hors tout) du tarif général x 1,3							

\*Longueur hors tout, telle que mesurée aux extrémités, avec appareils fixes et mobiles, au poste d'amarrage.

(2) Les places au trimestre seront affectées en fonction des places disponibles, les mouillages annuels étant prioritaires.

(3) Tarifs basse saison du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars (hors tarifs journaliers et emplacements à terre) : 25% de réduction.

Toute journée commence à midi et finit le lendemain à midi. Toute journée entamée est due.

Les nouveaux usagers ayant obtenu un contrat annuel pour l'année suivante, arrivant en Novembre, pourront bénéficier pour Novembre et Décembre du tarif mensuel à flot (haute saison) réduit de 50%.

• **Conditions de paiement**

Pour le règlement du Forfait annuel, quatre modes de paiement sont proposés par Le Havre Plaisance :

Paiement de la totalité en un seul versement avant le 29 Février 2016
Paiement en 4 fois: 25% au 10 Février, 25% au 10 Mai, 25% au 10 Août, le solde au 10 Novembre
Paiement en 2 fois: 50% le 29 Février, le solde le 31 Août
Paiement en 10 fois par prélèvement du 10 Février au 10 Novembre

**Les règlements en 2, 4 ou 10 fois se feront uniquement par prélèvements automatiques bancaires.**

En cas de non-paiement aux dates convenues, les sommes dues porteront intérêt de plein droit et sans mise en demeure à compter de ces dates, sur la base d'un taux égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal sans que cette clause puisse nuire à l'exigibilité de la dette (loi n°92.1442 du 31.12.92).

En outre, la société se réserve le droit, le cas échéant, de faire application de toute mesure d'exécution prévue par la réglementation.

<b>PORT VAUBAN</b>
60% du forfait annuel du Port Principal Accessible aux bateaux de 6 à 15 mètres
Accès par le sas Quinette de Rochemont et le pont de l'Eure, aux horaires définies au préalable



## Manutentions Zone Technique de l'Escault Tarifs 2016

Catégorie	Longueur hors tout (en mètres)	Forfait "Carénage"	Mise à terre "Carénage"	Mise à terre "Hivernage"	Transfert Aire de Carénage - Aire Hivernage	Mise à l'eau	
		Sortie d'eau / nettoyage sous pression / Remise à l'eau (sans calage)  (forfait 1 heure) (3)	Sortie d'eau / calage sur aire de carénage (stationnement de 7 jours inclus pour les titulaires d'un contrat annuel) /  Nettoyage sous pression en option (2)	Depuis la darse vers une aire d'hivernage - stationnement de 8 semaines inclus pour les titulaires d'un contrat annuel  <b>Nettoyage obligatoire</b> avant de se rendre en aire de stationnement - effectué par le client (1h maxi) ou les agents du Port (2)		Depuis l'aire de carénage	Depuis une aire d'hivernage
A - B - C	0 à 6,00m	117,31 €	69,37 €	86,71 €	32,64 €	69,37 €	84,67 €
D - E	6,01 à 7,00m	140,26 €	82,63 €	104,92 €	40,80 €	82,63 €	102,01 €
F - G	7,01 à 8,00m	163,22 €	89,77 €	120,52 €	52,03 €	89,77 €	119,35 €
H - I	8,01 à 9,00m	186,17 €	110,17 €	140,47 €	55,09 €	110,17 €	137,71 €
J - K	9,01 à 10,00m	209,12 €	132,61 €	161,28 €	57,13 €	132,61 €	156,08 €
L - M	10,01 à 11,00m	232,07 €	158,12 €	194,23 €	70,39 €	158,12 €	188,72 €
N - O	11,01 à 12,00m	255,03 €	186,68 €	228,04 €	81,61 €	186,68 €	221,36 €
P - Q	12,01 à 13,00m	278,49 €	217,28 €	260,99 €	89,77 €	217,28 €	251,96 €
R - S	13,01 à 14,00m	301,95 €	249,92 €	293,94 €	95,89 €	249,92 €	282,57 €
T	14,01 à 16,00m	326,43 €	280,53 €	341,63 €	121,39 €	280,53 €	331,53 €
U	+ de 16m.	351,93 €	311,13 €	383,25 €	139,75 €	311,13 €	372,34 €

(1) Sous réserve de places disponibles

(2) Nettoyage sous pression: 76 € / heure

(3) 1/2 heure supplémentaire: 36 €

(4) Surcharge bateau > 20t.: + 20%

Facturation en cas d'annulation le jour même par le client: 20%

Catégorie	Longueur hors tout (en mètres)	Emplacement à terre	
		Aire de Carénage	Aire d'Hivernage
		Semaine supplémentaire (pour les titulaires d'un contrat annuel, l'emplacement à terre est gratuit: 1 semaine)	Mensuel (Pour les titulaires d'un contrat annuel, l'emplacement à terre est gratuit 8 semaines sur une aire d'hivernage, et sujet à places disponibles)
A - B - C	0 à 6,00m	21,42 €	42,84 €
D - E	6,01 à 7,00m	35,70 €	71,41 €
F - G	7,01 à 8,00m	45,24 €	90,48 €
H - I	8,01 à 9,00m	54,88 €	109,76 €
J - K	9,01 à 10,00m	64,98 €	129,96 €
L - M	10,01 à 11,00m	76,20 €	152,40 €
N - O	11,01 à 12,00m	85,79 €	171,58 €
P - Q	12,01 à 13,00m	100,68 €	201,37 €
R - S	13,01 à 14,00m	120,47 €	240,95 €
T	14,01 à 16,00m	131,08 €	262,17 €
U	+ de 16m.	141,79 €	283,59 €

\* En cas de Mise à terre, la prise en charge de la manutention commence après le placement des sangles par le client, à partir du moment où le bateau est saisi dans celles-ci à l'intérieur de la darse et jusqu'à sa mise en place sur le ber.

\* En cas de Mise à l'eau, la prise en charge de la manutention commence dès la saisie du bateau dans les sangles sur le ber et se termine dès que le bateau flotte dans la darse.

\* En raison de la forte prise au vent que représente un bateau mâté, l'utilisateur devra prendre toutes les précautions utiles pour préserver la stabilité du bateau à terre dont il est le gardien.

\* A partir d'une vitesse de vent atteignant 35 nœuds, toute manutention et toute utilisation d'appareil de levage seront interdites

\* Ponton d'attente: réservé aux usagers de la Zone Technique. 7 jours de franchise par manutention. Au-delà: 15 € / jour.

Location de bers ou épontilles	2 jours	sem à la fois	Mois
Bateau de moins de 10 mètres hors tout	52	83	104
Bateau de plus de 10 mètres hors tout	69	108	134

\* Les bers et épontilles utilisés par le Port de Plaisance ne doivent être en aucun cas modifiés.

Il est interdit de modifier la façon dont a été calé le bateau par les agents du Port de Plaisance.

\* L'utilisateur pourra stationner son ber sur la Zone Technique avec l'accord préalable de la SPL Le Havre Nautisme à condition qu'il ait fait l'objet d'une visite de conformité annuelle réalisé par un agent du port. Voir tarif en vigueur.

## TARIFS PRESTATIONS 2016

Mâtage ou Démâtage (par 1/2 heure)	Bateau inférieur à 9 m.	75,00 €
	Bateau compris entre 9 et 12 m.	95,00 €
	Bateau supérieur à 12m	135,00 €
Immobilisation Grue par 1/2 heure supplémentaire		66,00 €
Main d'œuvre par heure		56,00 €
Nettoyage sous pression (par heure)		76,00 €
Assèchement / pompage (par 1/2h)		39,00 €
Expertise / Prise sous sangles / Bout dans l'hélice (remise appliquée sur tarif carénage)		-25%
Pose ou dépose moteur (par 1/2 heure)		75,00 €
Stockage et manutention ber privé sur zone technique de l'Escault (par année de contrat)		Epontilles 31,00 €
(après accord et validation du ber par la SPL Le Havre Nautisme)		Bers 31,00 €
Stockage de mât (par mois)		30,00 €
Dimanches et jours fériés: prestations assurées selon disponibilités, avec majoration		50%
Abonnement 4 grutages (réduction applicable selon la taille du bateau, à régler avant la 1ère opération)		20%

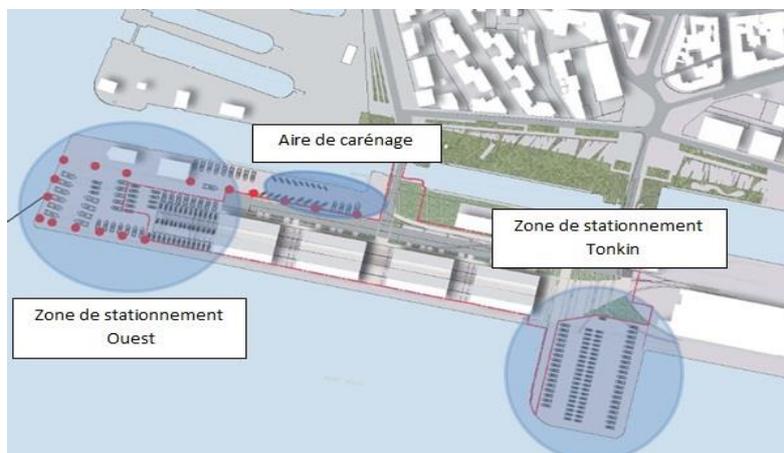
Transfert du bateau par les agents du port		
Remise appliquée en cas de déplacement du bateau avec son moteur, sans bateau remorqueur		-20%
Port Principal - Port Vauban	(soit aller, soit Retour)	137,00 €
Port Principal - Zone technique Escault	(soit aller, soit Retour)	121,00 €
Port Vauban - Zone Technique Escault	(soit aller, soit Retour)	81,00 €
Remorquage dans l'enceinte du port principal	(1/2 heure)	46,00 €

Location de bers ou épontilles	2 jours	semaine	Mois
Bateau de moins de 10 mètres hors tout	52	83	104
Bateau de plus de 10 mètres hors tout	69	108	134

\* Les bers et épontilles utilisés par le Port de Plaisance ne doivent être en aucun cas modifiés. Il est interdit de modifier la façon dont a été calé le bateau par les agents du Port de Plaisance.

\* L'usager pourra stationner son ber sur la Zone Technique avec l'accord préalable de la SPL Le Havre Nautisme, à condition qu'il ai fait l'objet d'une visite de conformité annuelle réalisé par un agent du port.

Divers	
Douche (port principal)	1,50 €
Badge supplémentaire Port Vauban	22,00 €
Unité manutentions Potence	22,00 €
Tarif Escalé visiteur "journée" (électricité + eau)	10,00 €
Nettoyage emplacement à terre	20,00 €



Durée de stationnement sur les aires de stationnement de la Zone Technique de l'Escault:

JANV	FEV	MARS	AVR	MAI	JUIN	JUILLET - AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DEC

■ Pour les bateaux ayant un contrat annuel: la durée de stationnement est gratuite à hauteur de 8 semaines (hors Juillet et Août)  
En cas de dépassement du temps imparti: le tarif appliqué sera celui en vigueur pour le Terre-Plein.

■ Période non prise en compte dans le décompte des 8 semaines de gratuité pour les contrats annuels

En Mars, Avril, Mai et Juin: prévoir sa manutention 1 mois à l'avance

# Offre régates



LE HAVRE PLAISANCE

## Offre Voile Sportive

Cette offre comprend :

- Le stationnement d'un bateau sur remorque dans une aire sécurisée du Terre-plein Nord
- L'usage de la potence électrique pour mise à l'eau / remise au sec du bateau
- Une place à flot dans le bassin des régates (limité à 3 nuits / régates)

Du 1 <sup>er</sup> Janv au 31 Déc 2016	1200 € TTC (avec badge potence de 36 x 10 mn)
--	---

### Conditions :

- Cette offre est destinée aux bateaux de moins de 2.5 tonnes participants aux manifestations sportives (entraînement ou régates)
- L'utilisateur doit avoir reçu la formation pour l'utilisation de la potence.
- L'usage de la potence se fait sous la responsabilité de l'utilisateur (une attestation d'assurance devra être présentée à chaque début de contrat)
- L'emplacement ponton est limité à 3 nuits par manifestations (régates ou entraînement). En dehors de ces jours, le tarif ponton applicable sera le tarif visiteur à la journée.

## Participation aux régates locales

Le Port de Plaisance du Havre accueille gratuitement, pendant 7 jours, les bateaux extérieurs qui participent à une régates organisée par un club havrais

Pour bénéficier de cette gratuité, les clubs organisateurs devront transmettre au bureau du port de plaisance la liste des inscrits au plus tard le 1er jour de la régates et inscrite au calendrier FFV.

Possibilité de grutage à titre exceptionnel avec les clubs sous certaines conditions :